

## **R** comme **Rachat de jours RTT**

*« La classe dirigeante a compris qu'une population heureuse, productive et jouissant de temps libre est un danger mortel<sup>1</sup> »*

L'accord NAO de cette année permet pour les agents de droit privé de se voir racheter jusqu'à 2 jours de RTT conformément à la loi 2022-157 du 16 août dernier.

Le SNU, non signataire de cet accord, vous alerte, par le biais d'une vidéo à découvrir ci-dessous, sur les effets d'une telle disposition.



[CLIQUEZ<sup>2</sup>](#)



**D'AUTRES VIDEOS SUIVRONT, POUR LES RECEVOIR  
ABONNEZ-VOUS A NOS PUBLICATIONS !**

Un simple mail suffit : [syndicat.snu-bfc@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-bfc@pole-emploi.fr)

**Et si vous êtes déjà abonné à nos publications, il n'est pas nécessaire de renouveler la demande.**

Dijon le 14 novembre 2022,

<sup>1</sup> David Graeber, anthropologue

<sup>2</sup> <https://youtu.be/RBhw2qT-uhA>